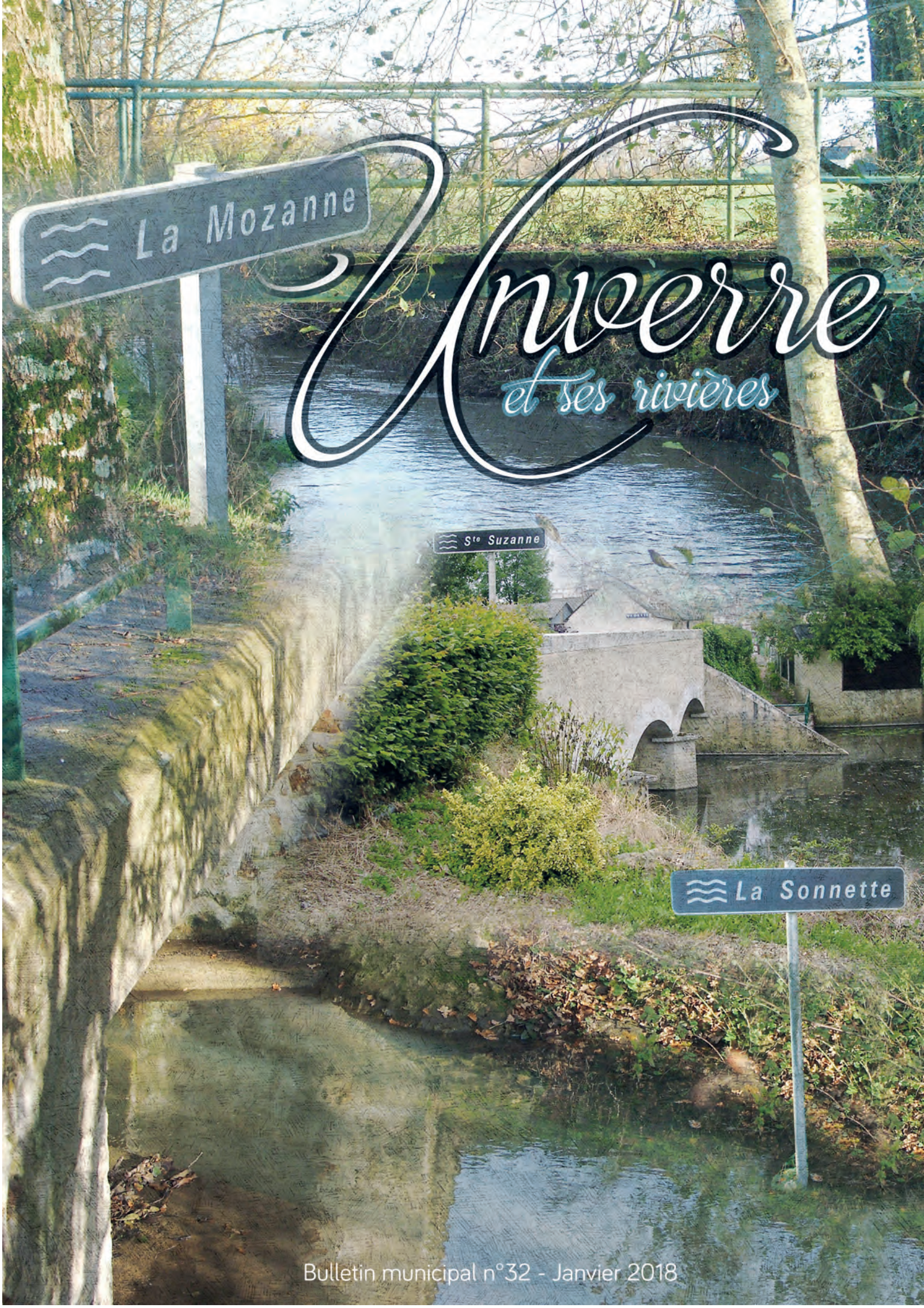

Anverre et ses rivières

Bulletin municipal n°32 - Janvier 2018

Le Barc : ancienne gare de tramway

Au cours du premier trimestre 2017, le lieu, destiné aux associations locales, a été alimenté en électricité, la toiture nettoyée et le terrain mis en calcaire. En 2018, des toilettes seront installées et les gouttières remplacées.

Lotissement des Moulins

Les trottoirs, rue des Lavandes, sont refaits en béton poreux afin de faciliter les infiltrations des eaux de pluie et limiter la repousse des mauvaises herbes.

Radar pédagogique

Installé rue des Moulins, ce dernier permet l'enregistrement de la fréquence et de la vitesse des véhicules. Ainsi, des mesures répressives pourront être mises en place en coordination avec la gendarmerie.

C'est une première étape dans la sécurisation de la rue.

Destruction des nids de frelons asiatiques

Il est rappelé que depuis le 1er janvier 2016, la Commune d'Unverre **participe financièrement au coût de l'intervention** nécessaire à la destruction d'un nid de frelons asiatiques chez un propriétaire ou occupant privé de la commune, à raison de 50 % (sans pour autant dépasser un montant maximum de 100 €).

C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est composé du maire, de conseillers municipaux et de membres représentant des associations ou autres.
Le C.C.A.S. propose aux aînés de la Commune âgés de 75 ans et plus un repas ou des bons d'achat selon leur choix.
Il participe également aux frais de taxi pour des déplacements de santé ainsi qu'aux frais d'installation des systèmes de téléassistance (Présence Verte, Sérène System,...).
Il est aussi à l'écoute de toute personne en difficulté (canicule, pandémie grippale, verglas, inondations...).
N'hésitez pas à contacter la mairie au 02 37 97 20. 01 en cas de besoin.

Le Mot du maire

2018, année de nombreux défis pour notre territoire rural.
Nous avions l'obligation de fusionner avec d'autres Communautés de Communes et c'est chose faite avec le Grand Châteaudun.

Depuis le 1er janvier 2018, seulement 8 communes de l'ex Communauté de Communes du Perche-Gouët restent dans ce grand bassin de vie. En effet, Mézières-au-Perche et Bullou nous ont quittés avec la création d'une commune nouvelle avec Dangeau.

Après une année de mise en route, de nombreux défis commencent pour nous :

– La désertification médicale :
Une vraie prise de conscience de la population, des syndicats des personnels, des élus, s'est exprimée lors de la manifestation anti-fermeture de la maternité. Nous refusons la suppression programmée des hôpitaux de proximité.
Après cette période de grippe, les généralistes et les urgences sont saturés. Cela ne peut pas durer : la concentration dans les grandes villes a des limites.

– Un deuxième défi à relever, ce sont les emplois :
Malgré une année agricole 2016-2017, la plus calamiteuse depuis 40 ans, les industries agroalimentaires sortent de la morosité et commencent à refaire du développement économique, une note d'espoir dans ce contexte trop gris.

Les communes, nous avons le devoir de maintenir de l'investissement, c'est le cas pour UNVERRE.

• *Après les travaux du Barc*, l'aménagement des abords et leur électrification, nous avons réalisé ceux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées dans le bourg, un chantier long et coûteux.
Le petit parking des Moulins a été occupé par les entreprises pendant deux longues semaines ; nous regrettons les désagréments qui ont pu être causés aux commerçants pendant cette période de travaux.

• *La voirie n'est pas délaissée*, mais en s'adaptant là aussi aux nouvelles conditions de transport :
en campagne, éberner les rives, reprofiler les rigoles d'évacuation, recharger les virages,
pour le village, les revêtements sur les trottoirs rue des Lavandes et rue des Iris avec un béton poreux pour rendre accessible le cheminement des landaus, poussettes et personnes à mobilité réduite, et faciliter leur entretien (ne pas oublier l'arrêt des herbicides) tout en évitant le ruissellement en surface.

– Pour 2018, il est prévu :
• des travaux pour ralentir la circulation dans le bourg,
• une étude pour sécuriser le passage des piétons au niveau du pont rue du Professeur Félix Lejars,
• une isolation des bâtiments communaux afin de limiter les dépenses de chauffage.

Les élus et les employés se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux.
Bonne et heureuse année 2018.

Luc Bonvallet

sommaire

Flash	2	Théâtre en Herbe/La Clique	15
Mot du Maire	3	Accueil de loisirs	16
Réhabilitation du réseau AEU	4	École/APE/Vieilles Roues	17
Informations générales	5	Service Technique/Village fleuri	18
Cartes d'identité/Cartes grises Permis de conduire	6-7	Civisme	19
Pompiers/Club du 3e âge	8-9	Tarifs communaux	20
Comité des Fêtes	10	État Civil	21
Association « Autrement »	11	Adresses utiles	22
Histoire de la Poste	12-13	Calendrier des fêtes	23
Gym Volontaire/Unverre Autrefois	14		

Directeur de la publication :
Marc FROGER
Responsable de la rédaction :
Luc BONVALLET
Rédaction , photographies :
Denise BOBET
Claudine CHEVALIER
Nicole COUTANT
Hervé CAILLET
Stéphane GILLOT
Nathalie SIMON

Nous remercions toutes les personnes qui ont aidé à la réalisation de ce bulletin.
Toutes informations sur le site de la commune : www.unverre.fr
Création graphique et impression :
Brou Publicité, tél. 02 37 47 00 52
Dépôt légal : N°618
Janvier 2018

Travaux de réhabilitation du réseau séparatif d'A.E.U.
(assainissement eaux usées)

Le service du Département ayant attiré l'attention sur l'arrivée importante d'eaux parasites à la station d'épuration, une étude diagnostique du réseau d'assainissement des eaux usées a eu lieu en 2014 et 2015, par le bureau d'études IRH Ingénieur Conseil (agence d'Olivet – 45), pour un montant total de 19.925,80 € H.T. (23.910,96 € TTC).

Cette étude avait pour objectifs :
- la réalisation du diagnostic du fonctionnement du système d'assainissement de la commune,
- l'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux d'assainissement.

L'atteinte de ces objectifs passait par :
- une analyse du fonctionnement hydraulique de l'ensemble des réseaux et de la station,
- la détermination et l'analyse des flux polluants transitant dans le réseau et arrivant à la station.

A terme, cette étude devait permettre :
- de dégager les insuffisances des structures actuelles de l'assainissement,
- de quantifier et de localiser les apports d'eaux claires parasites,
- d'élaborer un programme pluriannuel cohérent de travaux au niveau des réseaux.

Il a été procédé à des inspections télévisées sur 1036 ml qui ont révélé 204 anomalies, les plus récurrentes étant les infiltrations ou suintements, et les problèmes de raccordement.
Il a été également procédé à des tests à la fumée, avec pour objectif de localiser les raccordements non conformes de collecteurs d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement séparatif eaux usées. Les anomalies détectées étaient principalement des raccordements directs de toitures ou d'avaloirs au réseau séparatif, ainsi que plusieurs tampons non étanches dans les caniveaux. Au total, ce sont 2570 m² de surface active (au minimum) qui ont été localisés.

Le rapport final, présenté en juillet 2015, a proposé 2 modes de réhabilitation desdits réseaux, en vue d'améliorer leur étanchéité :
- remise en état des conduites (travaux structurants) avec reprise des raccordements des branchements,
- chemisage des canalisations.

Pour poursuivre l'opération, et comme pour l'étude diagnostique, la commune d'Unverre a procédé à un groupement de commandes avec la commune de Dampierre-sous-Brou, en vue de limiter les frais.
Fin 2016, c'est le bureau d'études VERDI INGENIERIE (Chartres) qui a été désigné pour la mise en œuvre de ces travaux, pour un coût de 9.868,00 € H.T. Il a proposé un programme de travaux comportant ces deux modes, selon la localisation (4 rues étaient concernées : rue Nombonnet, rue des Moulins, rue du Professeur Félix Lejars et rue du Pressoir) et c'est l'entreprise AREHA et son co-traitant DEHE TP qui ont obtenu le marché ; le montant des travaux s'élève 256.140,53 € H.T. Ils ont démarré le 6 juin, avec suspension pendant l'été et se sont achevés en novembre 2017. L'entreprise SATER SA de DARNETAL (76) a été retenue pour effectuer les essais de réception des travaux pour un montant de 6.405,20 € H.T.

Une parenthèse est ouverte pour remercier les riverains et les habitants en général, pour leur patience vis-à-vis des inconvénients causés par ces travaux.
Pour faire face à ces dépenses, la commune a contracté un emprunt de 60.000 € sur 15 ans auprès du Crédit Mutuel et a bénéficié d'une aide financière de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (10.837,90 € pour l'étude diagnostique et une subvention attendue de 68,25 % pour la réhabilitation, soit 185.922 €) et d'une subvention du Conseil Départemental de 30.000 €, toujours pour la réhabilitation. Comme vous pouvez vous en douter cela ne suffira pas à équilibrer le budget annexe du service A.E.U. et il faut prévoir une augmentation substantielle de la taxe d'assainissement dès le 1er juillet 2018, d'environ 0,40 € H.T. le m3 d'eau consommée, ce qui porterait la taxe à 1,15 € H.T. le m3 pour les habitants du bourg et du hameau « La Petite Touche » raccordés au réseau public d'assainissement eaux usées.

Pour les foyers non raccordés et disposant donc d'un dispositif d'assainissement individuel, il est possible de bénéficier d'un tarif préférentiel pour vidanger leur installation.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL – PROCEDURE POUR BENEFICIER DE VIDANGES GROUPÉES DES INSTALLATIONS

La Communauté de Communes du Grand Châteaudun a signé une convention avec l'entreprise SVR CHARTRES pour proposer un tarif mutualisé concernant la vidange des installations d'assainissement individuel.
• Instruction d'une demande comprenant les démarches administratives et techniques, dans le cadre d'une campagne de vidanges programmée (pour volume égal ou inférieur à 3 m³) : 151,80 € TTC.
• Instruction d'une demande comprenant les démarches administratives et techniques dans le cadre d'une intervention ponctuelle (pour volume égal ou inférieur à 3 m³) : 187,00 € TTC.
• Vidange et entretien de fosse d'un volume supérieur à 3 m³ : 27,50 € TTC le m³ supplémentaire.
• Installation de colonnes ou rallages de canalisation (si besoin) : 22,00 € TTC le mètre linéaire supplémentaire, au-delà de 25 ml.
• Travaux de dégagement provisoires des installations dans la limite d'un recouvrement moyen de 20 cm (si besoin) : 88,00 € TTC.
• Déplacement sans intervention du à un accès non garanti par l'usager aux installations d'assainissement non collectif sans annulation du rendez-vous 30 mn au préalable : 77,00 € TTC.
Les inscriptions sont à adresser directement à SVR CHARTRES ; le formulaire est disponible en mairie et téléchargeable sur le site internet de la commune dans la rubrique «ACTUALITES» ; l'entreprise reprendra contact avec chaque personne inscrite pour déterminer une date et une heure de rendez-vous dès que le nombre de demandes sera suffisant dans un périmètre d'environ 10 km.

Renseignements utiles

MAIRIE *(rue du Prof. Félix-Lejars)* 02 37 97 20 01
e.mail : mairie.unverre@wanadoo.fr Télécopie 02 37 97 33 15
site internet : www.unverre.fr

Antenne Communauté de Communes du Grand Châteaudun *(3, rue du Prof. Félix-Lejars)*
pour les domaines scolaires et périscolaires 02 37 97 30 57
Ecoles (maternelle et élémentaire) *pour les inscriptions, s'adresser rue des Sorbiers ou téléphone* 02 37 97 23 65
Salle des fêtes - restaurant scolaire 02 37 97 23 01
Accueil périscolaire *(1, rue des Sorbiers)* 06 20 99 28 45 ou 02 37 97 25 07
Tennis municipal *(tarif horaire 4 €, cartes annuelles 15 et 40 € - s'adresser au « Bon Moissonneur »)* 02 37 97 30 95
Pompiers appel d'un portable : 112 ou appel d'un poste fixe : 18
Gendarmerie 02 37 47 72 29 ou 17
S A M U 15
Centre anti-poison - Angers 02 41 48 21 21
Relais Poste – Unverre *(bar-tabac presse, 17, rue des Moulins)* 02 37 97 30 11
Curé de Brou et administrateur d'Unverre *(Didier Henry, 26, rue de Châteaudun à Brou) tél/fax* 02 37 47 02 70
Syndicat des eaux *(Dampierre-Unverre-Moulhard)* : Mairie de Dampierre 02 37 97 21 84
ou pour les urgences 06 09 90 92 92
SICTOM *(Syndicat des Ordures Ménagères)* 02 37 96 74 66
Trésorerie Brou 02 37 47 01 86
Déchetterie Brou 02 37 96 06 03
Communauté de Communes du Grand Châteaudun 02 37 44 98 94
Centre des impôts Châteaudun 02 37 44 79 00
Protection Maternelle et Infantile Châteaudun 02 37 44 55 70
Contraception I.V.G Région Centre n° vert 0800 881 904
Orange *(renseignements)* 10 14
Service énergies info 0810 112 212
ERDF *(dépannages)* 09 72 67 50 28
Retraite complémentaire (CICAS) *du lundi au vendredi de 9 h à 18 h* 0820 200 189
Association pour femmes battues « La source de Lehna » 06 17 47 16 11
ou 06 99 98 92 92

Horaires d'ouverture

Mairie : *lundi, vendredi*
14h à 17h30
mardi, jeudi
9h à 12h - 14h à 17h30
samedi
9h à 12h

Permanences :

M. BONVALLET, maire :
sur rendez-vous,

Mme COUTANT, 1ère adjointe :
mardi de 11h à 12h,

M. FROGER, 2e adjoint :
samedi de 11h à 12h,

Mme PINOS, 3e adjointe :
samedi de 10h à 11h

Relais Poste Unverre (17, rue des Moulins) :
lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 8h à 20h
mercredi : 8h à 13h
Levée du courrier (boîte postale près de la mairie) :
14h45 du lundi au vendredi

Trésorerie :
mardi et jeudi : 8h45 à 12h - 13h30 à 16h
mercredi et vendredi : 8h45 à 12h

Déchetterie :
service gratuit pour les foyers du SICTOM Brou-Illiers-Bonneval dans la limite de 2 m³.
Pour les personnes en difficulté,
contacter le SICTOM au *02 37 96 74 66.*

– ATTENTION –

NOUVELLES MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DES CNI DEPUIS LE 2 MARS 2017

Nécessaire pour de nombreuses démarches administratives, la détention d'une carte d'identité n'est malgré tout pas obligatoire.

Elle est délivrée à toute personne qui en fait la demande à condition de pouvoir prouver sa nationalité française. Il n'y a aucune condition d'âge pour être titulaire de ce document.
COÛT : La carte nationale d'identité (CNI) est un document gratuit délivré par l'Etat français permettant d'identifier la personne qui en est détentrice.
Si vous ne pouvez pas présenter votre ancienne carte, il s'agira d'une procédure différente (perte ou vol) et payante : 25 € en timbre fiscal.

DÉLAI D'OBTENTION : Variable selon la période de l'année. Le pic d'activité se situe entre mars et août.

DURÉE DE VALIDITÉ : Mineur : 10 ans – Majeur : 15 ans.
Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sécurisées, délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées de 5 ans (10+5).
La prolongation est automatique et ne nécessite aucune démarche. La date de validité sur le titre n'a pas besoin d'être modifiée pour que la validité de la CNI soit prolongée de 5 ans.

Depuis **le 2 mars 2017**, le recueil des demandes de cartes nationales d'identité (CNI) s'effectue de la même façon que pour les demandes de passeport. Les usagers doivent en effet effectuer leur demande dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR), mairie de leur choix sur l'ensemble du territoire français.

Les demandes de CNI déposées dans les mairies du département équipées d'un DR sont instruites par le Centre d'Expertise et de Ressources Titres CNI/PASSEPORT (CERT) de la Région Centre-Val de Loire situé à la préfecture du Cher, ce qui permet d'améliorer les délais de traitement tout en renforçant les moyens de lutte contre la fraude.

Un nouveau service : la « pré-demande en ligne » de la carte d'identité :

Autre innovation, l'usager peut désormais remplir en ligne sa pré-demande de CNI. Il n'aura pas à renseigner de formulaire papier au guichet de la mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de CNI que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre. Pour effectuer une pré-demande, il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : https://predemande-cni.ants.gouv.fr/ et saisir son état civil et son adresse.

Un numéro de pré-demande de CNI est alors attribué et permet à l'agent du guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.

L'usager doit penser à noter ou imprimer ce numéro lors du déplacement en mairie !

Attention : la pré-demande de carte d'identité ne dispense pas l'usager de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photos d'identité, timbre fiscal le cas échéant).

La nouvelle carte d'identité sera ensuite à retirer auprès de la mairie où l'usager aura déposé son dossier.

Mairies équipées de dispositifs de recueil des titres pour le recueil des demandes de passeport et de cartes nationales d'identité - UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

ARRONDISSEMENT DE CHARTRES

AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN	02 37 31 70 20
CHARTRES (4 dispositifs)	02 37 23 40 00
COURVILLE-SUR-EURE	02 37 18 07 90
ILLIERS-COMBRAY	02 37 24 00 05
uniquement sur rendez-vous	
- Mardi : 13h30 à 17h30	
- Jeudi et Samedi : 9h à 12h	
LUCÉ	02 37 25 68 25
MAINTENON	02 37 23 00 45
NOGENT-LE-ROI	02 37 51 42 88
LES VILLAGES VOVÉENS	02 37 99 14 95

ARRONDISSEMENT DE DREUX

ANET	02 37 62 55 25
BREZOLLES	02 37 48 20 45
CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS	02 37 51 08 18
DREUX (3 dispositifs)	02 37 38 84 12
VERNOUILLET (2 dispositifs)	02 37 62 85 00

ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAUDUN

BONNEVAL *uniquement sur rendez-vous*	02 37 47 21 93
- Lundi, mercredi et vendredi : 8h30 à 11h30	
- Jeudi : 13h45 à 16h30	
CHATEAUDUN	02 37 45 94 31
uniquement sur rendez-vous	
(Aux horaires d'ouverture de la mairie)	
CLOYES-LES-TROIS-RIVIÈRES :	02 37 98 53 18
uniquement sur rendez-vous	
- Lundi et jeudi : 14h à 17h	

ARRONDISSEMENT DE NOGENT-LE-ROTROU

NOGENT-LE-ROTROU	02 37 29 68 77
uniquement sur rendez-vous	
au poste de police	
- Lundi au vendredi : 9h à 11h30	
et de 13h30 à 16h45	
LA LOUPE	02 37 81 10 20

Cartes grises et permis de conduire

Dans le cadre du plan ministériel « Préfecture nouvelle génération », des évolutions sont intervenues depuis le 6 novembre 2017 concernant les demandes de cartes grises et permis de conduire.

Désormais, toutes ces démarches se font en ligne uniquement, ce qui devrait permettre aux usagers de gagner du temps en matière de délai de traitement.

Pour cela, il faut disposer d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique...) et créer un compte sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (https://ants.gouv.fr) ou s'identifier sur France Connect (voir détails ci-après dans « Mes démarches en 1 clic »).

Si vous n'êtes pas équipé ou si vous éprouvez des difficultés dans l'usage de ces nouveaux outils numériques, des points d'accueil sont mis en place à la Préfecture de Chartres et dans les sous-préfectures de Dreux, Nogent-le-Rotrou et Châteaudun. Dans chacun d'eux, un agent accompagne les usagers.

Vous pouvez également passer par un professionnel de l'automobile habilité pour effectuer ces démarches à votre place.

MES DÉMARCHES EN 1 CLIC

Amende

Paiement des amendes en ligne
https://www.amendes.gouv.fr/portail/index.jsp

Carte électorale

S'inscrire sur les listes électorales
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Dépôt de plainte

Déposer une pré-plainte en ligne
https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Passeport - Carte d'identité

Demander un extrait acte de naissance
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1406
(certaines communes ne proposent pas ce téléservice)

Achat de timbres fiscaux électroniques
https://timbres.impots.gouv.fr/

Faire une pré-demande de Passeport
https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport

Faire une pré-demande de Carte nationale d'identité
https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI

Savoir où en est la production de mon Passeport ou de ma Carte nationale d'identité
https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-votre-passeport-CNI#help-num-permis

Connaître les villes adhérentes à la dématérialisation des actes de naissance
https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation
(Si votre ville de naissance adhère à ce service, la fourniture d'un acte de naissance dans le cadre de votre demande de passeport n'est plus nécessaire. La vérification de votre état civil s'effectuera de façon dématérialisée.)

Permis de conduire

Effectuer ma demande de permis de conduire en ligne
https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Effectuer-une-demande-de-permis-de-conduire-en-ligne

Savoir où en est la production de mon permis de conduire
https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-votre-permis-de-conduire

Consulter le solde des points du permis de conduire
https://tele7.interieur.gouv.fr/tlp/

Connaître le résultat de l'examen du permis de conduire
http://www.securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire

Certificat d'immatriculation

Éditer un certificat de situation pour un véhicule (non gage)
https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil_certificat

J'effectue le changement d'adresse sur mon certificat d'immatriculation (carte grise)
https://ants.gouv.fr

Je déclare la vente de mon véhicule (déclaration de cession)
https://ants.gouv.fr/

Connaître le coût d'un certificat d'immatriculation (carte grise)
https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/simtax_accueil

J'ai acheté un véhicule d'occasion, je fais la demande du certificat d'immatriculation (carte grise) de mon véhicule (changement de titulaire) https://ants.gouv.fr/
Vous devez vous identifier avec FranceConnect (voir procédure au verso)

Duplicata d'un certificat d'immatriculation suite à son vol, sa perte ou sa détérioration (carte grise)
https://ants.gouv.fr

FranceConnect permet de vous identifier pour accéder à l'ensemble des services de l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés), dont l'obtention du solde des points du permis de conduire, et ce, sans être obligé de créer un compte à l'ANTS ou de demander un code d'accès à la préfecture pour la consultation du solde des points.

3 possibilités pour créer son compte:
- **se connecter avec ses identifiants du service Impots.gouv.fr**
- **se connecter avec ses identifiants du service AMELI (sécurité sociale)**
- **créer un compte « identité numérique » à la poste.**

Comment vous identifier par FranceConnect ?

1- Vous cliquez sur le bouton FranceConnect

2- FranceConnect vous propose de sélectionner un compte existant pour vous identifier : impot.gouv.fr, ameli.fr, loggin LaPoste

3- Vous saisissez votre identifiant et mot de passe pour le compte sélectionné

4- Vous êtes désormais reconnu par le service en ligne

Ce que FranceConnect m'apporte ?

SIMPLE

- FranceConnect vous propose d'être reconnu par l'ensemble des services en ligne utilisant l'un de vos comptes existants.
- Vous naviguez ensuite sur l'ensemble des sites disposant du bouton FranceConnect sans vous ré-identifier.
- Plus besoin de jongler avec une multitude d'identités numériques.

SÉCURISÉ

- FranceConnect ne stocke pas vos données personnelles. Seules vos données d'identité sont communiquées au service en ligne, dans le respect des contraintes de confidentialité et de manière sécurisée. A chaque connexion, vous êtes informé par un email.

LES ASSOCIATIONS

Le Centre d'Intervention d'Unverre

TÉL : 18 OU 112 D'UN PORTABLE

Comme chaque année, la fête de la Sainte-Barbe du 2 décembre 2017 était un moment privilégié afin de rendre hommage à nos camarades qui ont perdu la vie en mission au service de la population, en l'occurrence trois pour l'année 2016.

La Sainte-Barbe, c'est la fête de la sainte patronne des sapeurs-pompiers, leur protectrice. La Sainte-Barbe est toujours synonyme de festivités et de convivialité.

Suite à la cérémonie au monument aux morts, une revue de l'effectif a eu lieu à la salle des fêtes.

Après les discours du Commandant DUFOUR-FATISSON, de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, et de Monsieur le Maire, les récompenses suivantes ont été remises :

Actifs :
Grade de Caporal pour Valentin BULOIS,
Grade de 1re classe et Insignes d'épaules du SDIS pour Baptiste VOISIN,
Diplôme des modules 4 et 5 (incendie et opérations diverses) pour Baptiste VOISIN,
Module incendie M4 pour Clément CAVÉ,
Module incendie M4 pour Cédric HAYE.

Félicitations à Noël GAUTHIER qui a été nommé adjoint au chef de centre ; je le remercie de cet engagement pour me seconder dans ma tâche.

Je remercie aussi pour leur engagement nos crossmen (l'équipe Noël GAUTHIER, Arthur GAUTHIER, Clément CAVÉ, Cédric HAYE, Aurélie PREHU et Pierre PART) qui ont obtenu une excellente place de 11e sur 38 équipes au sein du département. Mes très sincères félicitations à tous.

L'effectif du centre d'intervention d'Unverre est aujourd'hui de **13 sapeurs-pompiers volontaires.** Cet effectif est stable depuis quelques années.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Nous avons effectué 73 sorties de secours (au lieu de 48 l'an passé) malgré 3 sorties non assurées par manque de personnel.

Ces interventions sont réparties comme suit :

2 accidents de la circulation, 55 secours aux personnes, 13 feux et 3 opérations diverses.

Restant très attaché au devoir de mémoire, j'ai une chaleureuse pensée pour nos anciens, toujours présents parmi nous, je les remercie sincèrement.

Je souhaite remercier chaleureusement « notre clique » qui nous accompagne musicalement tout au long de l'année lors des cérémonies et défilés.

Je souhaite à tous une très bonne année 2018.

Etre sapeur-pompier volontaire, c'est un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de son métier ou de ses études. Chaque jour, il faut démontrer que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

Le département d'Eure-et-Loir compte moins de 2.000 sapeurs-pompiers volontaires.

L'augmentation de nos interventions, la stabilisation de notre effectif, le souci de disponibilité du personnel en journée, me poussent à relancer un vif appel à toutes personnes qui seraient intéressées pour devenir sapeur-pompier volontaire en vue de nous rejoindre.

Pour toute information, contactez:
le chef du centre d'intervention d'Unverre, l'adjudant-chef Pascal BULOIS au 06 81 56 49 50 ou 1unverre@sdis28.fr

ou la mission volontariat Service Départemental d'Incendie et de Secours - 7, rue Vincent Chevard - 28000 CHARTRES mission-volontariat@sdis28.fr

L'amicale des sapeurs-pompiers d'Unverre tient tout d'abord à remercier les nombreuses personnes ayant participé à ses différentes manifestations.
Merci pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé lors de notre passage pour les calendriers de fin d'année. Merci aussi aux différents donateurs qui soutiennent notre engagement au quotidien.

Pour l'année 2018, les festivités débuteront par la traditionnelle **galette des rois le samedi 13 janvier.**
Puis **le méchoui aura lieu le dimanche 8 juillet.**
Le **samedi 17 novembre se déroulera notre soirée couscous** qui se prolongera par une animation sur le thème des années 80.
La **Sainte-Barbe associée à la Sainte-Cécile** clôturera l'année le **samedi soir 1er décembre.**
Nous vous souhaitons une très bonne année 2018.

Club du 3e âge

septembre 2016 – juin 2017

Comme après chaque grandes vacances, le club a repris le jeudi 18 septembre 2016 au rythme d'une séance tous les quinze jours. Chaque trimestre nous fêtons les anniversaires.
61 adhérents participent à notre repas de bienvenue. Dès le 29 septembre, en route pour les vendanges à Aubigné-sur-Layon. Ambiance chaleureuse et festive ; sortie à refaire au gré des membres. La manille du 19 octobre a contribué à renflouer notre caisse. Puis arrive notre rituel repas de Noël le 17 décembre offert à tous les adhérents. Cette année encore il était animé par la troupe d'Yèvres.
Après la trêve des confiseurs, on redémarre la nouvelle année avec la galette des Rois partagée avec les aides bénévoles lors de nos manifestations et la sortie cirque Bouglione au Mans. Viennent ensuite le loto en janvier, la manille en mars et la vente des travaux le 1er mai qui ont tous trois été bien fréquentés. En plus de ces activités, nous répétons assidument nos chants pour la Marche Inter Clubs suivie du déjeuner-spectacle à Nogent-le-Rotrou le 18 mai 2017.
Le 22 juin nous organisons un dîner d'au revoir avant les vacances d'été. Et le 29 juin nous partons pour la Basilique de Lisieux et le Mémorial de Caen.

Programme 2017-2018 :
Spectacle Enrico Macias à Mamers le 26 septembre 2017
Repas de Noël le 16 décembre 2017
Loto le 17 janvier 2018
Manille le 14 mars 2018
Vente des travaux le 1er mai 2018
Rencontre Inter Clubs le 17 mai 2018
Voyage à Paris le 27 juin 2018

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes a organisé en cette année 2017 trois grands évènements tous couronnés de succès.

Le 22 avril, le quatuor de saxo, avec notamment Aline Debart, s'est produit devant un public d'une centaine de spectateurs. La scène avait été décorée avec des plantations prêtées à cette occasion par les pépinières Yannick Jubert ; un récital varié avec quelques œuvres très connues qui a été vivement applaudi. L'église St-Martin, avec son excellente acoustique et son chauffage, demeure un lieu privilégié pour des concerts de qualité. Merci à M. le curé et à la paroisse de nous y accueillir chaque année.

Le 18 juin, la 27e fête de la LOUÉE s'est déroulée sous un ciel radieux sur le thème des « années 50 ». C'est en costume d'époque que tous les bénévoles ont animé cette journée avec des danses (entre autres rock and roll et madison), des saynètes, des chansons reprises en cœur par le public.

Le midi, plus de 400 repas ont été servis avec notamment le traditionnel pot-au-feu et le jambon braisé dans le parc du château des « Grand-Maisons » ; merci à la famille D'Espinay de nous offrir cet espace magnifique.

Le point fort de l'après-midi fut la parade au milieu de la foule nombreuse venue se distraire : la rue s'animait comme à l'époque avec des personnages costumés, à pied, en vélo, en solex, en mobylette ou en moto. Puis le défilé se poursuivait avec des tracteurs de collection et leur charrette, mémoire de l'activité agricole de la région; enfin entraient en action une vingtaine de voitures des années 50 allant de la « 2 CV » à la « mustang » avec à leur bord de nombreux « mannequins » à la mode de l'époque qui ont rejoint ensuite le podium pour une séance de photographies afin d'immortaliser l'instant. La journée s'achevait par un petit bal sur la place où chacun put valser sur des airs de Piaf ou Bourvil.

Merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cette journée, notamment les exposants et ceux qui ont mis à disposition du matériel et des costumes.

Le 16 septembre, le concours de pétanque a vu s'affronter une trentaine d'amateurs, mélangeant débutants et habitués des tournois. C'est la première fois que celui-ci se déroulait sur le site du Barc près de la gare de tramway, après son aménagement par la commune. L'après-midi s'est déroulée dans une bonne ambiance et s'est terminée par la remise des récompenses et le pot de l'amitié.

Merci au conseil départemental, à la municipalité et à tous nos artisans commerçants pour leur contribution financière sans laquelle ces animations ne pourraient pas avoir lieu.

Enfin un grand merci à tous nos bénévoles qui tout au long de l'année préparent ces manifestations.

« Autrement » en 2017

Créée pour réaliser des projets solidaires et participer à l'animation locale, l'association Autrement a proposé en 2017 de nouveaux moments conviviaux : soirée jeux, journées autour du jardin, sensibilisation au compostage, fabrication de cosmétiques au naturel, collaboration avec le Théâtre en Herbe pour l'animation de la guinguette à Unverre, repas africain, accueil de la chorale Mercoeur pour un week-end...

Le projet phare de l'association en 2017 a été de renforcer le projet d'accueil de personnes en difficulté. La rénovation des bâtiments prévus à cet effet étant en butte aux difficultés liées aux modifications territoriales de l'année et difficultés du programme Leader, l'association avait rebondi dès fin 2016, sur l'idée de proposer des séjours solidaires courts chez des habitants. Le temps d'un week-end ou de quelques jours en semaine selon la disponibilité des accueillants, l'association organise avec des structures d'accompagnement social partenaires la rencontre entre les accueillants et les accueillis.

Ainsi en 2017, l'association a accueilli une vingtaine de personnes dans 5 familles, pour des séjours allant d'un week-end à 2 semaines, selon les possibilités des accueillants.

Voici le récit du séjour de Bintou accueillie par Aline. Bintou est arrivée le 19 mai à 20h50, après avoir été la récupérer à la gare, nous avons passé la soirée à mon appartement pour faire connaissance. Elle s'est montrée tout de suite très reconnaissante du fait que je l'accueille chez moi pour le week-end.

J'avoue avoir été agréablement surprise de la facilité avec laquelle nous avons pu échanger. Dès le premier soir j'ai su que j'allais passer un bon week-end en sa compagnie. Elle était très sympathique et communiquait très facilement sur tout un tas de sujets.

Le samedi matin, nous sommes allées faire le marché afin d'acheter de quoi faire un thiep de poisson, recette traditionnelle sénégalaise qu'elle souhaitait me faire découvrir. Friande de plats traditionnels étrangers, c'est avec grand plaisir que je me suis pliée au jeu du commis de cuisine pour apprendre cette recette.

La journée fut très agréable, une bonne complicité s'est établie entre nous. En fin d'après-midi nous sommes allées à la guinguette d'Unverre, organisée par l'association Théâtre en Herbe, pour laquelle Autrement était partenaire.

Bintou a apprécié la soirée, nous avons chanté, dansé et partagé un bon moment de convivialité. Bintou s'est montrée très reconnaissante de lui permettre de lui offrir un instant de répit et de bonheur simple.

Le dimanche matin nous avons flâné et fait quelques soins de beauté avant de préparer le pique-nique. Nous avons passé la journée du dimanche dans un joli petit village, avec un couple d'amis, avons pique-niqué au bord d'un étang avant d'aller dans le village où il y avait une brocante. Bintou était enchantée de découvrir des paysages verdoyants du printemps. Après une journée bien remplie, j'ai raccompagné Bintou à la gare en fin de journée.

J'ai passé un très bon moment avec elle, ce fut une belle rencontre. Elle aussi m'a dit avoir été très contente de ce week-end. Cette première expérience d'accueil solidaire me donne envie de renouveler l'expérience régulièrement. Je remercie les coordinateurs de la HALTE FEMME et d'AUTREMENT pour avoir orienté une personne avec autant de points communs avec moi, cela a facilité grandement l'entente entre nous. Merci pour ce moment de partage!

Comptant sur vous pour renforcer toutes les solidarités autour de nous, nous vous souhaitons une très belle année 2018, nous vous donnons rendez vous dimanche 21 janvier à 15h à la salle des fêtes pour un spectacle de théâtre solidaire «Your Position».

Pour contacter l'association :
Danièle Sené : 06 41 81 70 16
Denis Boulay : 06 27 56 44 97
Mail : autrement-asso@ntymail.com

Voilà le facteur ! A pied, à cheval, à vélocipède puis en automobile...
Autrefois le mot poste désignait la place de chaque cheval dans l'écurie.
Par l'édit de DOULLENS du 19 juin 1464, Louis XI crée un service de « chevaucheurs » et des « relais de poste » sur les routes principales (les grands chemins). Établis de distance en distance, variable selon les terrains, de 4 en 4 lieues ou de 7 en 7 lieues (environ 28 km), les chevaux fatigués restent à l'écurie et les chevaux frais prennent la route. Ainsi 300 km peuvent être parcourus en galopant jour et nuit pour transmettre les messages royaux uniquement. Mais la poste est née !
Les chevaucheurs portent de grandes et lourdes bottes de cuir à semelle de bois d'où les bottes magiques de 7 lieues du conte de PERRAULT! (1)
Les relais de poste sont des écuries, des auberges et des gîtes. Dans le bourg d'UNVERRE, il se situait dans l'angle face à l'église et la rue Félix-Lejars, avant d'accueillir une école privée.
En 1603, Henri IV autorise le transport du courrier des particuliers par « la poste aux lettres ». C'est le service Public !
Sous Louis XIV, LOUVOIS ouvre de nouveaux relais et installe des maîtres de poste avec création de « la Ferme générale des postes » (2)

1ère Marque postale
Port dû - 1792 - 1825.

Sous la révolution, le 29 août 1790, l'Assemblée place les postes sous l'autorité d'un Directoire des postes avec un Président et quatre administrateurs, puis décide en juillet 1793 qu'une régie nationale remplace la Ferme.
En l'an 3 (1795), la République dispose de 1.466 bureaux, après leur création décidée dans les chefs-lieux de districts et les sièges de tribunaux. UNVERRE dépend de la poste de BROU (3).
Avec BONAPARTE, futur NAPOLEON 1er, en 1801, l'État prend le monopole du transport des lettres.
En 1830, la distribution du courrier à domicile se fait tous les 2 jours dans les communes rurales. Le facteur doit savoir lire, il est payé 4 centimes du kilomètre à pied avec une tournée d'environ 30 km par jour, y compris le relevage des boîtes.
En août 1848, il est créé 3 timbres-poste (20 c, 40 c et 1 F); ceci entraîne la suppression des tarifs payés par le destinataire selon la distance (4).
L'enveloppe inventée en 1807 par un fabricant de papier anglais BREWES, fait son apparition en FRANCE seulement en 1863 car jugée « inutilité coûteuse » ! Auparavant la lettre était pliée et fermée avec du « pain à cacheter »(5).
En 1871 un courrier arrive à UNVERRE transporté par ballon, il est adressé au propriétaire du château de la Camusière (6).

En 1891 les habitants commerçants des Moulins demandent une distribution plus hâtive par leur facteur de BROU ...
Au recensement de 1893, UNVERRE compte 2.185 habitants, 204 écarts (hameaux ou fermes) et le maire est M. Octave GUINEBERT de la Tibergerie.
En 1894, dans la séance du conseil municipal du 8 février, Me Adrien GUEUNIOT, notaire en l'étude d'UNVERRE, demande par lettre, la création d'un bureau de poste et s'engage à verser 100 F. Le 23 mars, il y a 5 facteurs-boîtiers qui viennent de BROU.
Il faut établir une liste des besoins : service de la mairie, notariat assez important, médecin inspecteur du 1er âge (pour les enfants placés chez des nourrices), importance commerciale, recette buraliste (pour les contributions indirectes) et il faut trouver un local.
La Direction des Postes et Télégraphes donne des précisions : le futur local doit comporter un bureau de 14 à 20 m², une salle d'attente de 6 à 8 m², tous deux ayant un côté sur la voie publique et pour le logement, cuisine, salle à manger, deux chambres, des dépendances avec cellier, bûcher, grenier, buanderie, cabinet d'aisances et un jardin ou jardinet. Il doit être sain, salubre et occuper un point central.
En février 1896, le conseil propose le presbytère près de l'église, avec loyer gratuit pendant 18 ans et l'achat de l'indicateur THIERY (boîte avec système de roues intérieures) qui permet de savoir si le facteur a procédé à la levée du courrier. L'administration des P et T accepte le local en juin 1896 auprès du maire, le Dr COLON.

OSTE

Une boîte à lettres est installée au Chaillou avec prise en charge par la commune d'UNVERRE de la moitié de l'indemnité du facteur pour la levée journalière, l'autre moitié prise en charge par la commune de MOULHARD. M. Wilfrid BLOT qui a déjà assuré le service télégraphique à BROU est désigné comme Receveur des Postes. Il est chargé de la tournée n°1 d'UNVERRE.

L'ouverture du bureau est prévue le 1er septembre 1896.

En août 1897, le conseil demande une ligne télégraphique raccordée à BROU ; une boîte à lettres est installée aux Moulins en août 1899 et le 24 septembre, avec M. François CHEVALLIER, maire, on procède à l'inauguration du télégraphe installé à la Poste. Le porteur de dépêches (messages télégraphiés) est M. Albert CHAUDUN.

En novembre 1905, le directeur des P et T signale le mauvais état du bureau de poste, des travaux sont nécessaires.

En 1908 les dépêches arrivent par le Tramway (mis en service le 21 août).

Dès 1913 le conseil projette d'installer le téléphone et pense à l'agrandissement de l'actuel bureau (environ 14.000 F). Recherche d'un terrain: la prairie de M. COURTEMANCHE, sabotier, entre le bourg et les Moulins, au lieu-dit «la Croix de la Mission» semble convenir. Le 13 février 1914, examen de l'étude par un architecte de CHARTRES, ainsi que le devis qui s'élève à 20.822 F... mais le 3 août, c'est la déclaration de guerre!

Il est décidé de laisser le loyer du bureau de poste gratuit pendant les hostilités.

Le 10 mars 1918, le conseil constate que le tramway supprimé 4 jours par semaine, entraîne des perturbations pour le courrier. Il est décidé de fournir une voiture à l'agent pour le transport de la gare de BROU à la poste d'UNVERRE.

La population est de 2.107 habitants au 7 avril 1918, le courrier est porté à pied par M. FRANCHET de BROU à UNVERRE, il demande 50 F d'indemnité de chaussures.

Le 6 juin 1922, la construction du réseau téléphonique UNVERRE – BROU se chiffre à 10.155 F; la somme est avancée par trois habitants du bourg, avec intérêts à 5 %.

L'idée de construire un nouveau bureau suit son cours avec recherches de ressources, les années passent et la seconde guerre mondiale est déclarée...

En 1947 un terrain planté de 14 pommiers appartenant à M. d'ESPINAY fait l'objet d'une ordonnance d'expropriation et l'achat a lieu le 11 février pour 143.185 F par M. le maire Alfred LESIEUR.

Les plans et devis sont confiés à un architecte d'ILLIERS et approuvés par le conseil municipal du 2 novembre 1955 pour 9.996.000 F, le maire est M. Albert JUBERT. Il est nécessaire d'emprunter 8.000.000 F sur 20 ans pour un coût total de 11.853.417 F (environ 18.000 €).

La construction du bureau de poste avec logement se termine le 21 août 1957 pour une mise en service prévue le 14 octobre.

Le 27 décembre, l'ancienne poste est mise en vente et adjugée 1.250.000 F à M. Raoul PROUST le 29 mars 1958 par Me Jean PERRAULT, notaire. L'inauguration a lieu le dimanche 4 mai 1958 (7), un film muet en garde le souvenir.

En janvier 1959 le poste téléphonique du Chaillou est transféré à la Menuiserie, jusque dans les années 70. La poste évolue et en 1962, ses voitures deviennent jaunes!

Le 11 mai 1999 la direction de la poste remet le logement à disposition de la commune et le loyer du bureau seul est fixé à 6.380 F par an par M. André HAMEAU, maire.

Jusqu'en décembre 2003 des négociations ont lieu avec la direction de la poste qui souhaite redéfinir la présence postale car le réseau n'est plus adapté aux besoins de la population avec une baisse de la fréquentation... le bureau de poste n'est plus rentable!

Mais il y a le souhait de maintenir un service postal local, soit par une agence communale, soit chez un commerçant.

Le 1er juin 2004, le point poste est ouvert au bar tabac, c'est le deuxième du département qui devient opérationnel, sous le mandat de M. Robert WEBER.

Le bureau de poste a vécu! En 2005 il devient le siège de la Communauté de Communes du Perche Gouët, créée par arrêté préfectoral du 6 décembre 2004. Aujourd'hui, une partie des bureaux est vide suite à la création de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun en date du 1er janvier 2017, sous le mandat de M. Luc BONVALLET.

Sources : (1) les métiers de nos ancêtres : Marie Odile MERGNAC - (2) LOUVOIS de J. Philippe CENAT - (3) cachet de la poste de BROU 1792-1825 - (4) Quid 2000 (5) l'almanach du beauceron. 2005 - (6) lettre par ballon 1871 - (7) photo et archives communales.

Gymnastique Volontaire

La GV d'Unverre continue et innove.
Pour la saison 2016-2017 nos effectifs étaient de 186 licenciés.
Les activités vont de la gymnastique à la zumba en passant par la marche nordique et la randonnée pédestre.
Le club a organisé la saison dernière un voyage en Alsace avec près de 50 participants, en avril une marche familiale à Saint-Denis-d'Authou avec repas et après-midi jeux et la marche annuelle du printemps à Unverre qui a rassemblé plus de 110 participants.
Notre saison s'est terminée par un repas le 10 juin en plein air sur le site de la gare du tramway où nous étions 48 personnes (randonnée le matin et Gym plein air, spectacle de zumba kids et jeux).
La saison 2017-2018 commence sur les mêmes bases que l'année précédente, avec à ce jour un nombre stable d'adhérents, mais avec une nouvelle activité la randonnée pédestre le LUNDI qui attire de nombreuses personnes... un peu moins rapide que pour nos marcheurs Nordiques !!
Notre club a par ailleurs mis en place avec le soutien financier de la MDA et la CARSAT des ateliers de prévention de la perte d'autonomie qui regroupent plus d'une quarantaine de Seniors sur les communes de la Bazoche-Gouet, Brou et Unverre. Cette nouvelle activité correspond à de réels besoins de la population de ces trois communes qui nous mettent des salles à disposition de manière gratuite et ainsi permettent un accès presque gratuit à ces cours.
Dans les activités extra-autres que les activités habituelles, nous avons fait le 19 novembre une marche familiale à Condé-sur-Huisne, avec repas et visite de la basilique de La Chapelle-Montligeon (plus de 50 personnes).

Il est aussi prévu :

un après-midi initiation Zumba le samedi 24 février (réunion privée), une marche départementale à Unverre organisée par l'EPGV CODEP 28 et l'ADOC le 24 mars (marche nordique et randonnée pédestre), un voyage à Annecy du 9 au 14 avril avec plus de 50 personnes inscrites, une randonnée pédestre, ouverte à tous, le 21 avril (marche annuelle), et notre journée de l'Association fin juin.
Tous les renseignements pratiques et photos sont à retrouver sur notre site : **www.gvunverre.sitew.fr**
CONTACT tél : 02 37 98 37 05 - Mail : secretariat-gvu@orange.fr

Unverre autrefois : Musée école

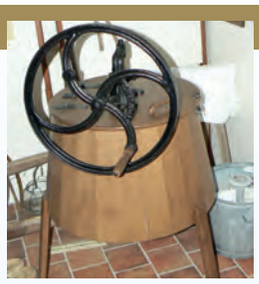

Le nombre de visiteurs augmente régulièrement tous les ans. En 2017, 1.600 ont franchi les portes du Musée.
L'employée que nous avions recrutée en contrat aidé pour 6 mois nous a quittés fin Juin pour un emploi en CDI. Elle a été remplacée pour la fin Juillet et le mois d'Août par une étudiante en B.T.S. Les bénévoles ont été obligés pendant plus de 2 mois de tenir les permanences, un gros travail.
Un grand merci à la commune d'Unverre qui a fait installer au Musée des W.C., goudronner les allées pour les handicapés et changer la porte d'entrée du logement. Elle a également prévu d'installer des panneaux signalétiques indiquant le Musée.

Parlons maintenant des nombreux projets pour 2018 :

Séance de dédicaces d'un romancier, David Ramolet : David Ramolet, ancien élève de l'école primaire d'Unverre de 1974 à 1979, viendra le dimanche 25 mars 2018 au Musée École dédicacer ses romans. Ses anciens et anciennes camarades de classe seront invités. Nous serons aidés pour cet événement par 5 étudiantes en B.T.S. de Mignières avec leur professeur.
Le Musée École sera dans le catalogue : « Les journées de détente au sud de l'Eure-et-Loir » avec les grottes du Foulon de Châteaudun. 4 000 Exemplaires seront distribués.
Intégration du Musée École dans la Maison du Tourisme des 3 Rivières: pour nous aider dans les différentes tâches de publicité, pour essayer d'obtenir des subventions (indispensables si l'on veut embaucher quelqu'un pour la saison 2018), nous allons faire partie de la Maison du Tourisme des 3 Rivières avec les offices de tourisme de Brou, Cloyes, les points de tourisme d'Arrou, de La Bazoche-Gouet et l'Éco-Musée de La Ferté Villeneuil. Nous conservons notre autonomie mais ce n'est qu'en se regroupant que l'on pourra avancer.
Le Musée École sera présent dans le Pass' Découverte du Pays Dunois :
Le Pass' Découverte est un carnet avec des billets à prix réduits. 40.000 exemplaires seront distribués.
Nouvelle exposition: l'audio-visuel dans les écoles depuis 1900 : au cours de l'année 2018, nous présenterons du matériel, des documents sur la Radio et la Télévision scolaire etc.
Nous remercions toutes les personnes qui ont donné des objets et des documents pour le Musée.
Nous avons donc un programme chargé pour 2018, aussi les personnes intéressées par l'histoire, le patrimoine qu'il faut absolument conserver, sont invitées à nous rejoindre si l'on veut que notre Musée reste ouvert.

Dates à retenir :

Dimanche 25 Mars : dédicaces du romancier David Ramolet
Dimanche 26 Août : Loto à 14 h

CONTACTS : Tél : 02 37 98 36 07
Email : unverre-autrefois@orange.fr
Site internet : www.unverremuseeecole.unblog.fr

Théâtre en Herbe

Bilan saison 2016-2017 du Théâtre en Herbe

Encore un bilan très positif pour cette saison 2016-2017.

La Compagnie du Tout P'tit Théâtre en Herbe a développé ses ailes et propose maintenant 3 spectacles « jeune public ». Les créations « Le Placard à pétoche » et « Sur le Fil du Monde » bénéficient du succès du premier spectacle de la Compagnie. Ces représentations sont programmées dans plusieurs salles ou écoles dès leur première année de diffusion et se font maintenant leur propre renommée puisque les retours du public et des programmateurs sont enthousiastes.

On peut également se réjouir de la saison culturelle organisée par le Théâtre en Herbe avec notamment, d'une part, les évènements phares sur Unverre (Scènes Ouvertes et Guinguette en Herbe) qui prennent de l'ampleur avec des spectacles de qualité et de vrais moments de partage artistes-public et, d'autre part, avec un nouvel événement jeune public sur Mainvilliers « La Malle à Spectacles » qui a fait salle comble.

En quelques chiffres, le théâtre en Herbe en 2016-2017, c'est :

Plus de 500 élèves qui ont suivi les cours d'Élodie Denis,

Plus de 2000 spectateurs aux évènements culturels (y compris les représentations des scolaires),

Plus de 2500 spectateurs sur 18 dates pour les Spectacles de la Compagnie du Tout P'tit Théâtre en Herbe.

Le Théâtre en Herbe est un acteur culturel bien identifié sur tout le département et a tissé des liens forts avec de nombreux partenaires locaux (la F.O.L 28, Le CAP, le Parc Naturel Régional du Perche, l'Arsenal, l'Arrondi, le Cirque en Equilibre...).

A noter dans vos agendas :

Les Scènes Ouvertes d'Unverre le samedi 17 février avec de la musique, des arts du cirque et pleins d'autres surprises !

La clique

La Clique d'Unverre vous souhaite une bonne et heureuse année 2018. Que la santé vous accompagne en cette nouvelle année.

Nous remercions tout d'abord la municipalité pour la subvention et la mise à disposition des salles pour nos activités et nos répétitions hivernales. Merci également aux associations et aux particuliers pour leurs dons au cours de l'année ou à l'occasion de nos manifestations.

Beaucoup d'entre vous ont participé à notre feu de Saint-Jean malgré la soirée du comice agricole organisée à proximité. Notre choucroute du mois de novembre a également été une réussite.

Nous sommes fiers d'avoir pu célébrer avec les différentes associations et la municipalité toutes les cérémonies officielles (19 mars, 8 mai, 14 juillet, 11 novembre et la Sainte-Barbe début décembre).

A l'occasion du camp militaire reconstitué le 18 juin lors de la fête de la Louée, nous avons joué pour la cérémonie des couleurs. Toutes ces cérémonies sont importantes en souvenir du passé, nous ne devons pas oublier.

Nous serions tellement heureux de vous compter encore plus nombreux à nous suivre, surtout en cette année 2018 centenaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918.

Nous remercions également les personnes qui nous ont accompagnés lors de notre voyage de fin d'année à Verdun où nous avons découvert des lieux de mémoire de la bataille de Verdun, avant un passage par Reims où nous avons visité le musée automobile et la cathédrale.

Dates à retenir

Manille : 13 et 14 janvier 2018

Loto : 25 février 2018

Saint-Jean : 23 juin 2018 (barbecue et animations sur le stade)

Choucroute : 24 novembre 2018

Nos cérémonies

19 mars : fin de la guerre d'Algérie

8 mai : fin de la seconde guerre mondiale

14 juillet : défilé dans l'après-midi et retraite aux flambeaux

11 novembre : centenaire de l'armistice de 1918

1er décembre : Sainte-Barbe/Sainte-Cécile

Accueil de loisirs d'Unverre 2017

Cet Accueil de Loisirs est habilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Eure-et-Loir et la PMI. Son organisation prend en compte le projet Éducatif de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun via le Contrat Enfance Jeunesse 2016-2019 et le PEDT 2016-2018 (réforme scolaire).
La CAF et la MSA participent au financement de la structure. Il est ouvert aux enfants âgés de 2 ans et demi à 11 ans qui sont scolarisés à l'école d'Unverre. Il fonctionne sur le temps périscolaire matin/soir, avec une capacité d'accueil de 48 enfants (20 de moins de 6 ans et 28 de plus de 6 ans).

A savoir : Le matin : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 7h15 à 8h50
Le soir : lundi, mardi, jeudi, vendredi: Accueil périscolaire de 15h40 à 19h ou Atelier périscolaire de 15h40 à 16h30; animations de 15h40 à 16h30 définies de vacances à vacances, goûter dès 16h30 (goûter fourni par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun), aide aux devoirs... Inscription par jour daté, le matin et/ou le soir selon la prestation souhaitée.

TARIFS : Ils ont changé à la rentrée 2017, voici la nouvelle grille de tarification

Revenus nets mensuels du foyer	Accueil périscolaires matin (7h15-8h50)	Accueil périscolaire soir(15h40-19h)	Accueil périscolaire Soir(15h40-16h30)
Jusqu'à 1.100 €	0,72 €	1,44 €	0,58 €
De 1.101 à 1.400 €	0,87 €	1,72 €	0,69 €
De 1.401 € à 1.700 €	1,00 €	2,00 €	0,81 €
De 1.701 € à 2.000 €	1,13 €	2,26 €	0,91 €
De 2.001 € à 2.300 €	1,27 €	2,54 €	1,02 €
De 2.301 € à 2.800 €	1,41 €	2,83 €	1,13 €
De 2.801 € à 3.200 €	1,55 €	3,10 €	1,24 €
De 3.201 € à 3.600 €	1,68 €	3,36 €	1,36 €
plus de 3.601 €	1,82 €	3,63 €	1,47 €

Prise en compte des revenus de la famille N-1 (avis d'imposition). Dégressivité de 10 % sur le tarif du matin ou du soir pour le 2e enfant, le 3e enfant... fréquentant l'Accueil de Loisirs.

Les inscriptions à l'Accueil de Loisirs d'Unverre sont prises soit à l'annexe d'Unverre, soit auprès du personnel d'encadrement de l'Accueil de Loisirs d'Unverre. Possibilité de paiement par chèque ANCV et/ou par Chèque Emploi Service Universel (CESU).

Des remarques sur 2017 à l'accueil : l'équipe d'encadrement est composée de 4 personnes : Anne-Marie Gasselin, Pauline Barbarin mais il y a eu quelques changements en cours d'année car Émilie Brebion directrice de l'accueil est partie en février. Cécile Juel a repris la direction. Ingrid Orosco est partie pour reprendre un poste d'ATSEM sur la commune d'Yèvres et a été remplacée par Hélène Serreau.

• **Le Programme d'animation Accueil périscolaire/Atelier périscolaire le soir :** expression corporelle; décoration de l'accueil; créations en perles HAMA; découverte de jeux de société ; jeux de motricité et relaxation ; préparation du goûter (atelier cuisine) ; karaoké/danse ; jardinage ; chansons et mise en scène ; lecture, contes, histoires ; chasse aux trésors ; activité manuelle avec du plastique dingue ; sensibilisation au recyclage ; participation concours Vampirina.

• **Des moments forts : les cadeaux du Père Noël ; Spectacle Concert le 7 juillet 2017** : 120 parents présents pour assister au spectacle de leurs enfants : chansons et défilé de mode rigolo. Nous partions au départ pour faire une petite représentation afin de clôturer l'année sur un moment convivial avec les familles. Et après avoir présenté le projet aux enfants très emballés par l'idée, on faisait un spectacle d'une durée de 45 minutes. Le spectacle a pu aboutir grâce à l'équipe motivée et qui s'est beaucoup investie sur ce projet. Et notre travail a été récompensé par les remerciements des familles et le sourire des enfants. On peut dire que nous avons fini en beauté!! Nous avons ensuite partagé un pot de l'amitié. Très bon moment.

• **Fréquentation:** le matin : 25 à 33 enfants en moyenne; le soir, de 34 à 45 enfants en moyenne; Il a été noté le maintien d'une fréquentation importante le soir où on atteint ponctuellement la capacité d'accueil maximum soit 48 enfants, et une augmentation de la fréquentation de l'atelier périscolaire; 75 enfants différents aux créneaux Accueil périscolaire matin/soir et 41 enfants au créneau Atelier périscolaire. Depuis la rentrée de septembre, une baisse de fréquentation s'est fait ressentir. Cela s'explique par le départ de 6 CM2, des déménagements mais aussi une réorganisation des familles et le changement de tarification du bus scolaire qui est passé à 25 euros pour l'année.

• **L'ouverture à 7h15 est toujours appréciée par les familles**, 10 enfants en moyenne ont été présents sur le créneau 7h15-7h30.

Projets d'animation année scolaire 2017/2018 :
Goûter de Noël avec les parents afin de partager un moment convivial avant Noël. Projet d'électrification dans les villages du monde : défi récylum. Sensibilisation sur le recyclage et plus particulièrement sur les ampoules. Nous avons des défis à faire ce qui nous donne des points. Les points sont transformés en dons pour électrifier des écoles dans le monde. Projet très apprécié des enfants. Proposer un spectacle en fin d'année.

Rappel : un transport est mis en place le mercredi midi pour les enfants de l'école d'Unverre qui sont inscrits à l'Accueil de Loisirs Le Jardin des Elfes (Brou) du mercredi ; L'été, circuit de ramassage le matin et le soir entre la commune d'Unverre et l'Accueil de Loisirs Le Jardin des Elfes.

École

En cette nouvelle année scolaire 2017/2018 à l'école des Sorbiers, Mme Vambre a repris le flambeau de la direction. C'est sous sa férule que s'épanouiront 136 élèves répartis en 6 classes regroupant des enfants de TPS (nés avant juin 2015) au CM2. Mme Sanchez a été remplacée par M. Meunier.

L'équipe enseignante a décidé de concentrer les apprentissages autour du thème du Moyen-Age.
Ainsi, les élèves apprendront à jouer aux échecs (ils participent à un tournoi départemental en décembre et réalisent, pour les plus grands, un échiquier géant dans la cour). Des lectures et écritures de contes, ainsi que des danses médiévales seront organisées. Par ailleurs, comme chaque année, les classes de CM1 et CM2 partiront en classe de découverte à Chevillon, dans l'Yonne, du 19 au 23 mars 2018. Entre autres activités, ils seront initiés à l'équitation, assisteront à un tournoi de chevalerie, visiteront le château de Guédelon et se livreront à la réalisation de blasons et à la taille de pierre.
Pour clôturer l'année en beauté, la Kermesse du 24 juin offrira aux enfants un moment de détente bien mérité!

Association de Parents d'Élèves

L'Association de Parents d'Elèves a renouvelé son bureau lors de son Assemblé Générale.
Ont été élus:
Présidente : Mme Girard - Vice-présidente : Mme Thorez - Secrétaire : Mme Maillet - Vice-secrétaires : Mmes Bienvenu et Chartier - Trésorière : Mme Hallier - Vice-trésorières : Mmes Delorme et Vambre.

Une vingtaine de parents font partie des membres actifs. Notre association a pour but de financer une partie des sorties et des activités de l'école. Merci par avance pour votre participation à nos manifestations, dont voici le programme : dimanche 18 mars : carnaval - dimanche 24 juin : kermesse au stade - dimanche 21 octobre : Loto à la salle des fêtes, samedi 15 décembre : Marché de Noël.

Vieilles Roues autour d'Unverre

L'association est parue au Journal Officiel le 9 septembre 2011 et regroupe tous les matériels roulants motorisés et non motorisés.
L'objet principal de notre association est l'organisation de manifestations (randonnées, bourses, rencontres) entre des amateurs de véhicules anciens au sens de la Fédération Française de Véhicules d'Époque.
Deux randonnées ont été programmées en 2016 :
Le 2 juillet : départ d'Unverre et promenade sur les secteurs Unverre – La Briche – Villecoy – Le Tartre – le Bois Mouchet – Les Crances – Châtillon – Langey – déjeuner + photo de groupe (32 personnes étaient présentes au déjeuner) – Saint-Pellerin – Le Poislay – La Lande – Chapelle-Royale – UNVERRE.
Le 24 septembre : départ des Autels-Villevillon - Chapelle-Guillaume – Saint-Avit – Plessis-Dorin – Déjeuner + photo de groupe - Melleray – La Croix Champagne – Soizé – Charbonnières et retour aux Autels-Villevillon.

Chaque participant est accueilli par un café-croissant sur le parking poids lourds le matin à partir de 8h30 pour un départ à 9h30. Un déjeuner est prévu vers 12h30 et le retour à Unverre / Les Autels-Villevillon vers 18h.
Plusieurs repas ont été organisés :
Un repas choucroute le 11 février à Moulhard : participation de 60 personnes.
Un repas cassoulet le 4 novembre à la salle des fêtes d'Unverre : participation de 80 personnes.
Un repas « dans le pré » le 30 juillet avec une quinzaine de personnes.

Le 20 août 2017, avec le Club Lanz, nous avons organisé des épreuves de labours accompagnées d'une brocante avec stand buvette et restauration. Une fête, dont l'entrée était gratuite, qui a été très réussie par le grand nombre de visiteurs.
Pour 2018, il est prévu :
des repas : le 24 février à Moulhard, le 28 avril et le 3 novembre à Unverre,
des randonnées en juin et en septembre (dates non déterminées).

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :
Par mail : sandrine.leroy@orange.fr
Par tél : 06 69 04 61 57 ou 02 37 97 32 40

Employés communaux

FAISONS PLUS AMPLE CONNAISSANCE AVEC LE SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE

Ludovic

Trois agents le composent :

Christophe RENOU en charge principalement de l'entretien des vallées et chemins, participe aussi au suivi des chantiers sur la commune. Succédant à Jean-Pierre CHAUDUN, il s'est rapidement adapté tant sur les plans professionnel que relationnel.

Johnny TALBOT en charge de l'entretien des bâtiments communaux. Il est aussi en renfort aux espaces verts et à la propreté de la commune. Sa polyvalence lui offre un champ d'actions très varié.

Ludovic LEVERD en charge des espaces verts, notamment du fleurissement et de la propreté de la commune. Par ailleurs, il veille chaque jour au bon fonctionnement de la station d'épuration.

L'interdiction des herbicides dans le secteur des espaces verts a conduit les agents à modifier leurs méthodes de travail. Ce sont des professionnels qui s'investissent beaucoup dans leurs missions respectives. Grâce à cela et à la bonne harmonie qui règne entre eux, la commune obtient de très bons résultats pour le bien- être de ses habitants et des touristes.

Qu'ils soient remerciés !

Christophe

Johnny

Village Fleuri

Comme en 2016, la Commune d'Unverre a obtenu pour 2017 le 3e prix départemental au concours des villages fleuris.
La municipalité fait en sorte de préserver au mieux l'environnement et espère encore améliorer ses performances en 2018.

Après-midi ramassage des déchets
le samedi 10 octobre 2017

TROP DE BOUE SUR LES ROUTES

Les routes sont parfois très boueuses du fait d'activités agricoles (récoltes, animaux...) et deviennent alors très dangereuses.
Il est rappelé qu'au titre de la sécurité :
- il est indispensable de signaler le chantier en posant des panneaux en amont,
- les routes doivent être rapidement nettoyées après les travaux.

En cas de non-respect de ces consignes, vous êtes responsables de ces dégradations et encourez une forte amende.

PLUS JAMAIS ÇA !

C'EST UNE ROUTE GOUDRONNÉE !

Participation de MM. TEILLAS
et RONDIN Route des Moulins

MON TROTTOIR J'EN PRENDS SOIN !

Herbes, feuilles mortes, détritus, rien de plus désagréable que de se balader dans des rues sales... Même si les services de la commune entretiennent les rues, la partie de trottoir devant chez vous serait plus propre, si entretenue par vos soins. Alors pensez à entretenir vos trottoirs, à les balayer, à gratter la neige et le verglas l'hiver.

Participons tous à la propreté de notre commune !

UN PEU DE CIVISME

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne au voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter des désagréments pour le voisinage, notamment en utilisant tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée intempestive.

De même, ils devront veiller à la propreté des trottoirs et des espaces publics.

Les Tarifs Communaux

Tarifs location de la salle des fêtes

	Salle du bas	Salle du haut	Les 2 salles
Noce, banquet, *habitants hors commune*	170 €	160 €	320 €
Noce, banquet, *habitants de la commune*	150 €	140 €	280 €
Association *hors commune*	170 €	160 €	320 €
Association *locale*	150 €	140 €	260 €
Noce, Banquet, *habitants hors commune* **PÉRIODE HIVERNALE**	180 €	170 €	340 €
Noce, Banquet, *habitants de la commune* **PÉRIODE HIVERNALE**	160 €	150 €	300 €
Association *hors commune* **PÉRIODE HIVERNALE**	180 €	170 €	340 €
Association locale PÉRIODE HIVERNALE	160 €	150 €	280 €
Ventes, expositions, vin d'honneur	100 €	120 €	
Réunions	80 €	90 €	

Caution de 1.000 € exigée à la remise des clés.
Tarif horaire de 60 € en cas de ménage non satisfaisant.
Location sonorisation : 25 €
Location éclairage de scène : 25 €

Tarifs location vaisselle de la salle des fêtes

Couvert complet :	
(2 assiettes, 1 verre, 1 tasse + soucoupe 1 fourchette, 1 couteau, 1 cuillère à café)	**0,45 €**
Couvert au détail :	
2 assiettes	**0,15 €**
1 verre	**0,15 €**
1 tasse + la soucoupe	**0,15 €**
1 fourchette + 1 couteau + 1 cuillère à café	**0,15 €**

Remboursement en cas de casse ou perte

Assiette	3,80 €	Cuillère à café	0,90 €
Verre	2,30 €	Cuillère de table	1,80 €
Tasse	1,50 €	Caisse de 32 l	30 €
Soucoupe	1,50 €	Caisse de 52 l	45 €
Fourchette	1,80 €	Corbeille de pain	7,60 €
Couteau	1,50 €	Pichet à eau	30 €

Tarif location salle associative : 50 € la journée
gratuité pour les cérémonies liées à des obsèques, pour les habitants de la commune

Tarifs des repas de cantine
Le prix du repas à la cantine est de 3 € pour un enfant et de 6 € pour un adulte.

Tarif participation transports scolaires
25 € par enfant pour l'année scolaire depuis la rentrée de septembre 2017.

Tarifs assainissement

Taxe assainissement : 0,83 € TTC par m3 d'eau consommée
Abonnement au réseau : 27,50 € TTC pour chaque habitation raccordée et/ou raccordable au réseau assainissement
P.A.C.(taxe de raccordement pour les nouvelles constructions du bourg hors lotissement) : 800 € TTC
R.F.B. (Remboursement Frais de Branchement) : 1.000 € TTC.
Le montant de la taxe d'assainissement sera étudié lors de l'élaboration du budget primitif 2018, une fois les travaux de réhabilitation achevés et réglés.

Tarifs des concessions cimetière

	Durée	Terrain	Cavurne	Colombarium
Concession	15 ans	130 €	90 €	405 €
Concession	30 ans	190 €	170 €	505 €
Concession	50 ans	300 €	260 €	755 €

Tarif d'occupation du caveau provisoire : 1,50 €/jour.
Tarif pour dispersion des cendres : 20 €
Vacation funéraire : 20 €.

Tarifs tennis

Les cartes : forfait jeune : 15 € - forfait adulte : 40 €
Tarif horaire : 4 €

ÉTAT CIVIL 2017

Ils ont souri à la vie

01.03.2017
Mia BEJA
7, La Laurencière

28.03.2017
Kaïs VIRLOUVET
1, La Petite Touche

27.06.2017
Nina ROUILLON
8, La Grande Vallée

04.08.2017
Gatien LEGOFF
7, rue du Parc

06.08.2017
Evan BOUCHER
3, rue des Iris

09.08.2017
Erwan MARCHAND
12, rue des Iris

29.08.2017
Capucine COCHUYT
3 rue des Violettes

30.09.2017
Francis LE ROCH ANCEL
15, rue des Moulins

Ils ont uni leurs coeurs

11.03.2017
Damien RICHETIER et Emeline PIRON
4, La Lambardière

03.06.2017
Olivier PICHON et Caroline TOURY
4, La Basse Angerie

08.07.2017
Maxime CESSIEUX et Lucie BERTHEZÈNE
11, place de l'église

15.07.2017
Loïc VIRLOUVET et Rébecca POINÇON
1, La Petite Touche

22.07.2017
Xavier GILLOT et Valérie PICHEREAU
10, Le Bouchet

Ils nous ont quittés avec regrets

13.02.2017
Franck BÉQUIGNON
8, Queux

12.03.2017
Gisèle GASSELIN
3, rue du Pressoir

27.03.2017
Félix DESCHARREAUX
17, rue du Pressoir

17.04.2017
Georges BURON
2, rue du Parc

19.04.2017
France GRANDPERRIN
11, Le Pont-au-Cordier

02.05.2017
Caroline HÉLIER
3, La Louvatière

10.05.2017
Gérard DENIS
35, rue des Moulins

22.05.2017
Rolande RENARD
22, rue Félix Lejars

26.06.2017
Pierre GRANDPERRIN
11, Le Pont-au-Cordier

14.11.2017
Régis GÉRAY
1, rue Alfred Lesieur

20.11.2017
Denise LEROY
14, rue Félix Lejars

27.11.2017
Alain HÉBERT
3, La Bellangerie

18.12.2017
Gérard BOIXEL
27, rue des Alouettes

27.12.2017
Gérard DRONNE
1, le Pont-au-Cordier.

ADMINISTRATIONS & SERVICES

Accueil périscolaire
accueil des enfants
de 3 à 11 ans
1, rue des Sorbiers
02 37 97 25 07

École
Petite, moyenne et grande sections - CP au CM2
1 bis, rue des Sorbiers
02 37 97 23 65

La Poste
Relais-Poste
chez Katia
17, rue des Moulins
02 37 97 30 11

Mairie
Secrétariat
rue du Prof. Félix-Lejars
02 37 97 20 01

Presbytère de Brou
Curé de Brou,
administrateur d'Unverre
26, rue de Châteaudun Brou
02 37 47 02 70

Syndicat Intercommunal des Eaux de Dampierre, Unverre, Moulhard
Le fontainier
06 09 90 92 92

Fouillet, Armengau
Notaires, office notarial rattaché à Brou
1, rue du Pressoir
02 37 97 20 02

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
1, place du phénix
28200 Châteaudun
Tél. 02 37 44 55 70

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Mme BOINELLE Karine
1, Queux
06 41 60 39 85

Mme BOULAY Marie-Christine
2, rue des Lilas
02 37 97 24 78

Mme DABLIN Annick
22, rue Félix-Lejars
02 37 96 85 31

Mme GOUPIL Patricia
4, La Charronnière
02 37 97 30 78

Mme MAZZOCCO Stéphanie
16, rue des Iris
02 37 96 85 34

Mme ROUSSEAU Béatrice
1, rue des Jonquilles
02 37 97 30 25

Mme SEIGNEURET Aurélie
33, rue des Moulins
06 15 07 17 48

Mme THOUSEAU Maryvonne
4, rue des Lilas
02 37 97 32 20

Pour connaître les disponibilités de ces assistantes maternelles, n'hésitez pas à les contacter directement ou à vous rendre sur le site internet www.assmat28.eurelien.fr destiné à faciliter la mise en contact et la recherche d'une assistante maternelle selon vos critères.

ARTISANS - COMMERÇANTS

Alexandre Pichot Énergies
Électricité générale, énergies renouvelables
9, rue des Moulins
06 76 98 38 17

Amedro Viviane
Commerce d'objets mobiliers, vide-maisons
1, l'Orme
06 03 19 04 29

Au Bon Moissonneur
Bar, restaurant, traiteur, salles billards
19, rue des Moulins
02 37 97 30 95

Au Lion d'Or
Bar, restaurant, traiteur
13, rue des Moulins
02 37 97 20 08

Bar des Moulins
Bar, Tabac, journaux, relais-poste
17, rue des Moulins
02 37 97 30 11

Bat et colors - M. Chauvelier
Ravalement, isolation, démoussage, menuiseries
9, La Guignotière
06 15 76 76 51

Breziat Francine
Service de nettoyage
7, rue Félix-Lejars
06 89 27 57 12

Bunet François
Électricité, plomberie, électroménager
20, rue de Nombonnet
06 32 66 07 08

Coop Agric Agralys
Collecte céréales, produits du sol, aliments bétail
Les Moulins
02 37 97 20 40

Coop Agric de Bonneval
Collecte céréales, produits du sol, aliments bétail
Les Grasseries
02 37 97 30 89
La Griserie
02 37 97 21 45

Couverture Unverroise
Couverture, charpente, zinguerie, aménagement
33, rue des Moulins
02 37 97 34 15

Élevage de la Hte Fougère
Dogue allemand, cavalier King Charles, etc...
3, La Brosse
02 37 97 31 23

En Fer 28 - M. Clément
Soudure, chaudronnerie, métallerie
6, Les Montvilles
02 37 97 32 01

Garage Mauduit
Vente, réparation auto toutes marques
18, rue Félix-Lejars
02 37 97 20 39

Geff Entreprise
Entretien espaces verts
10, rue de Châtillon
06 72 41 17 01

Goussin Entreprise
Plombier-chauffagiste dépannage, ramonage, installation
7, La Bouquetière
06 86 47 13 09

Graffin Laurent
Cuisine, aménagement, menuiserie bois, PVC
8, rue du Pressoir
02 37 97 20 31

Houvet Éric
Maçonnerie, couverture, restauration, carrelage
5, La Louvatière
02 37 96 78 44

Jauneau Jérôme
Artisan peintre
7, Les Jarrias
02 37 24 13 97

Jubert Yannick
Pépiniériste (plantes de haies et arbustes)
Les Bas Molands
02 37 29 43 08

Kutch Production
Direction technique et production événementielle
4, Le Chêne Guillou
09 75 34 25 06

La Ferme de la Jolitière
Vente directe de viande (bœuf, veau, porc)
6, La Jolitière
02 37 97 24 43

La Ferme des Roches
Salle de réception, traiteur, gîte de groupe
Les Roches
02 37 29 58 12

Leroy Éric
Boucherie, charcuterie, volailles, tournées
39 bis, rue des Moulins
02 37 97 32 40

Les Écuries des Nauds
Équitation, cours, promenade, pension
1, Les Nauds
02 37 97 34 34

Mèche à Mèche
Salon de coiffure
14, place de l'Église
02 37 97 30 48

Monnier Laurent
Boulangerie, pâtisserie, épicerie
6, rue des Moulins
02 37 97 20 06

Montel Cédric
Élevage des Charreaux
Élevage de poneys de race Welsh et New Forest
3, les Charreaux
06 64 16 01 04

Proust Willy
Art photographique et reportage
12, place de l'Église
02 37 97 22 17

Richoux Monika
Vente bijoux argent, ambre, cristal...
6, rue des Lavandes
02 37 97 31 56

Simon Thierry
Travaux espaces verts, aide à la personne
4, La Bahine
06 12 36 28 22

Spirale Gourmande
La Clé des Champs
Restaurant, traiteur
1, La Brosse
02 37 97 20 36

T. T. E. D
Tous travaux études et dessins
16, rue des Alouettes
02 37 97 30 30

Victor Habitat
Maçonnerie, carrelage
La Courbe
07 50 25 76 16

Calendrier des Fêtes 2018

Janvier

Vendredi 5 JANVIER	GALETTE DES ROIS / F.N.A.C.A. (16 h)
Samedi 6 JANVIER	VŒUX DE LA MUNICIPALITE / NOUVEAUX-NES (11 h)
Dimanche 7 JANVIER	LOTO / A.S.U (ap-midi)
Samedi 13 JANVIER	MANILLE / Clique d'Unverre (ap-midi)
Samedi 13 JANVIER	GALETTE DES ROIS / Pompiers (soir)
Dimanche 14 JANVIER	MANILLE / Clique d'Unverre (ap-midi)
Mercredi 17 JANVIER	LOTO / Club du 3e âge (ap-midi)
Samedi 20 JANVIER	GALETTE DES ROIS / Comité des Fêtes (14 h 30)
Samedi 20 JANVIER	SOIRÉE «JEUX» / Commune d'Unverre (16 h 00)
Samedi 27 JANVIER	GALETTE DES ROIS / Clique d'Unverre (soir)

Février

Samedi 3 FÉVRIER	SOIREE DANSANTE / A.S.U.
Samedi 17 FÉVRIER	SCENES OUVERTES / Théâtre en herbe (soir)
Dimanche 25 FÉVRIER	LOTO / Clique d'Unverre (ap-midi)

Mars

Mercredi 14 MARS	MANILLE PAR EQUIPES / Club du 3e âge (ap-midi)
Dimanche 18 MARS	CARNAVAL / Association de Parents d'élèves
Lundi 19 MARS	DÉFILÉ CESSEZ-LE-FEU EN ALGERIE / F.N.A.C.A.
Mercredi 21 MARS	BELOTE / F.N.A.C.A. (ap-midi)
Samedi 24 MARS	Marche Nordique départementale / G.V. Unverre

Avril

Vendredi 13 AVRIL	FETE DES ATELIERS / Théâtre en Herbe (soir)
Samedi 14 AVRIL	FETE DES ATELIERS / Théâtre en Herbe (soir)
Samedi 21 AVRIL	Randonnées pédestres / G.V Unverre
Samedi 21 AVRIL	CONCERT A L'EGLISE / Comité des Fêtes
Samedi 28 AVRIL	REPAS / Vieilles Roues Autour d'Unverre

Mai

Mardi 1er MAI	EXPO-VENTE / Club du 3e âge
Mardi 8 MAI	CÉRÉMONIE «Victoire 1945»
Dimanche 27 MAI	RANDONNEES 2 CV / Vieilles Roues Autour d'Unverre

Juin

Samedi 16 JUIN	MARCHÉ NOCTURNE / Comité des fêtes
Dimanche 17 JUIN	FÊTE DE «LA LOUÉE» / Comité des fêtes
Samedi 23 JUIN	FÊTE MUSIQUE & FEU ST-JEAN/ Clique d'Unverre
Dimanche 24 JUIN	KERMESSE - DISTRIBUTION DES PRIX/Assoc. Parents d'Elèves

Juillet

Dimanche 8 JUILLET	MECHOUI / Sapeurs-pompiers
Samedi14 JUILLET	Fête Nationale / Buffet campagnard communal / Feu d'artifice
Mercredi 18 JUILLET	MANILLE PAR EQUIPES / F.N.A.C.A. (ap-midi)

Août

Mercredi 1er AOUT	MANILLE / Hospitaliers retraités de Brou (ap-midi)
Dimanche 26 AOUT	LOTO / Unverre autrefois

Septembre

Dimanche 2 SEPTEMBRE	REPAS DES AINÉS
Samedi 15 SEPTEMBRE	CONCOURS DE PETANQUE / Comité des Fêtes

Octobre

Dimanche 7 OCTOBRE	LOTO / F.N.A.C.A. (ap-midi)
Mercredi 17 OCTOBRE	MANILLE PAR EQUIPES / Club du 3e âge (ap-midi)
Dimanche 21 OCTOBRE	LOTO / Association Parents d'Elèves

Novembre

Samedi 3 NOVEMBRE	REPAS / Vieilles Roues Autour d'Unverre
Samedi 10 NOVEMBRE	REPAS AMICAL / Comité des Fêtes
Dimanche 11 NOVEMBRE	«Armistice 1918» / BANQUET
Samedi 17 NOVEMBRE	REPAS DANSANT / Amicale des Sapeurs-pompiers
Samedi 24 NOVEMBRE	REPAS DANSANT / Clique d'Unverre

Décembre

Samedi 1er DÉCEMBRE	SAINTE BARBE / Sapeurs-pompiers (en soirée)
Samedi 1er DÉCEMBRE	SAINTE CECILE / Clique d'Unverre (en soirée)
Mercredi 5 DÉCEMBRE	MANILLE PAR EQUIPES / F.N.A.C.A. (ap-midi)
Samedi 15 DÉCEMBRE	ARBRE DE NOEL (matin) & MARCHE DE NOEL

A.S.U. FOOTBALL : M. BOULAY Éric

AMICALE POMPIERS : M. VALLEE Grégory

ASSOC. PARENTS ÉLÈVES : Mme GIRARD Nadège

AUTREMENT : Mme SENE Danièle

CLIQUE D'UNVERRE : M. MENAGER Laurent

CLUB DU 3è AGE : Mme PREHU Mauricette

COMITÉ DES FETES : M. LIGNEAU Nicolas

F.N.A.C.A. : M. WEBER Robert

G.V. UNVERRE : M. CAVÉ Jean-Paul

THÉATRE EN HERBE : M. GUILLON José

UNVERRE AUTREFOIS : M. MARTINEAU Jean-Paul

VIEILLES ROUES AUTOUR D'UNVERRE : M. LEROY Éric

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2017
Repas des Aînés
Les doyens Madeleine HUET
et Gilbert HAMEAU

Cérémonie du
11 NOVEMBRE 2017

Cérémonie des vœux du 6 JANVIER 2018

La municipalité a décidé de mettre à l'honneur les jeunes de la commune qui se sont distingués, au niveau sportif ou professionnel :

Enola BARRÉ-BOIRET, 3e année de participation aux championnats de France, 9e sur 43 en catégorie Poney 3 excellence complet avec Lucifer,

Pauline CAVÉ, 3e aux championnats de France cadette d'heptathlon (7 épreuves) en juin 2017,

Alexis GAUDIN, 2e place au Cross départemental académique de l'UNSS et 1er élève du Collège Florimond Robertet de Brou à obtenir un titre académique,

Léo HABERT, 3e place au concours national de pointage normand le 26 février 2017 au salon de l'agriculture.